

La variante 1 suit exactement la direction du parc existant de Domart. La variante 2 la suit à 15° près. La direction est parallèle à la Chaussée de Brunehaut, axe paysager et historique.

Les deux variantes suivent donc les préconisations du scénario paysager, tel que défini dans l'état initial.

L'évitement a été réalisé en s'éloignant au maximum de la vallée de la Nièvre au sud (zone en rouge). Le recul aux habitations a été ainsi optimisé. En effet, la première habitation est située à 990 m de l'éolienne la plus au sud.

Pour rappel, le scénario paysager préconise une cohérence territoriale avec le parc du Miroir. La cohérence sera visible notamment depuis les points de vue dégagés (comme le point de vue n°111) et depuis les principaux axes de circulation.

La variante 2 comporte 4 éoliennes, tandis que la variante 1 en comporte 5.

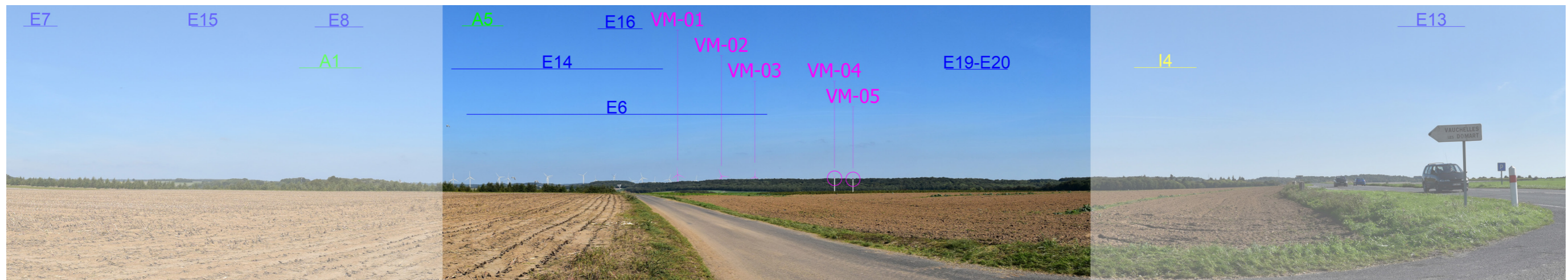
Le choix s'est porté sur la variante 2, dont l'impact visuel sera globalement moins important.

La suppression de la 5ème éolienne optimise l'éloignement aux habitations et l'évitement d'un secteur à enjeu d'un point de vue écologique.

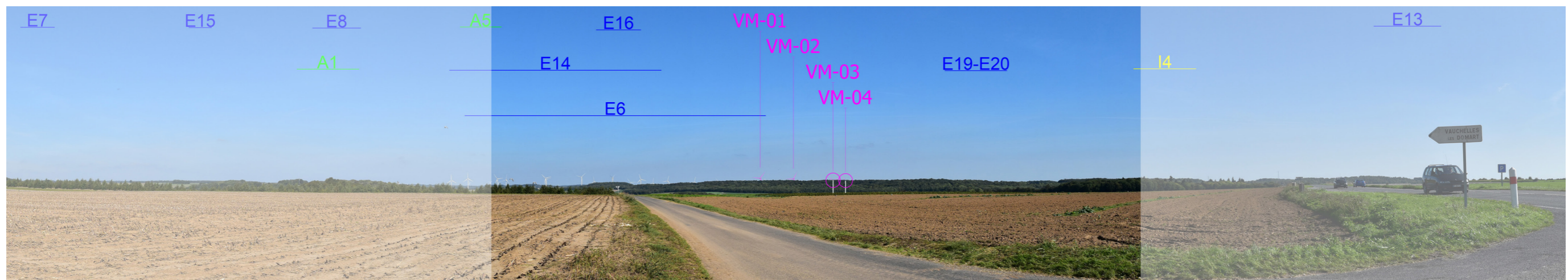
Le parc apparaît comme condensé, en comparaison avec la variante 1.

L'envergure du parc dans le champ visuel est par conséquent moindre.

Scénario paysager pour la zone du parc SEPE La Grande Campagne



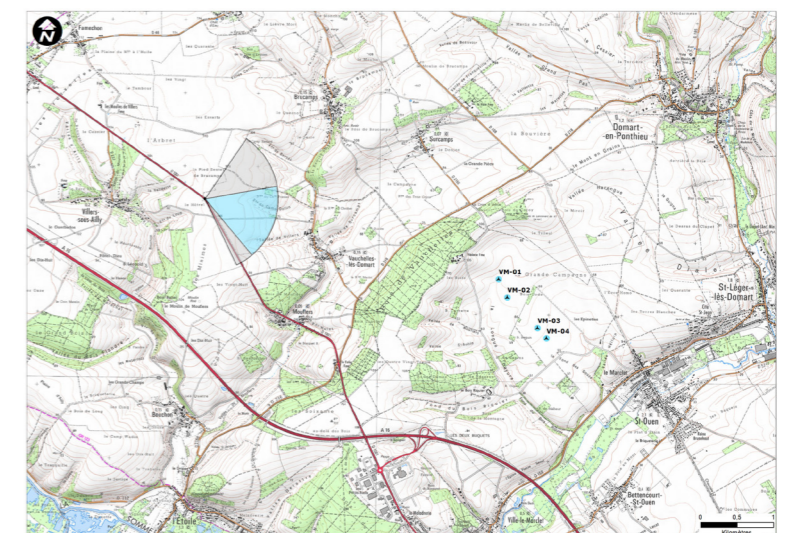
Variante 1



Variante 2

Enjeu : intervisibilité avec les parcs éoliens existants

Dans le périmètre proche (PDV 15), sur la D 1001, axe très fréquenté et à grande vitesse, on perçoit que la variante 1 occupe un espace visuel plus important que la variante 2 qui apparaît plus ramassée. L'impact est moins important concernant la variante 2. Dans les deux cas, le parc projeté se perçoit dans la continuité des parcs existants avec lesquels il témoigne d'une cohérence d'implantation. On peut noter que la variante 2 apparaît d'une envergure plus réduite, grâce à une distance inter machine optimisée.





Variante 1

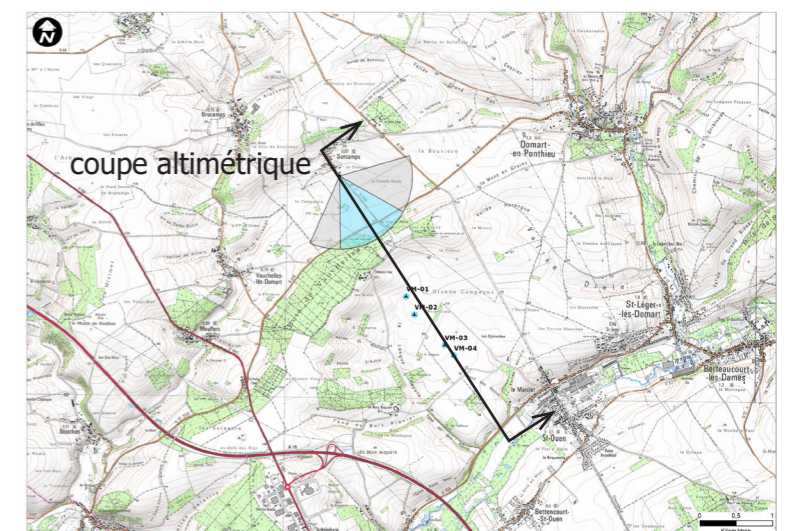


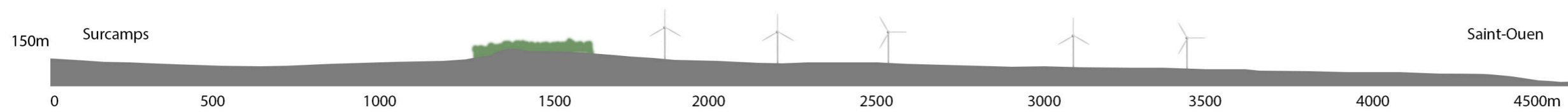
Variante 2

Enjeu : habitat

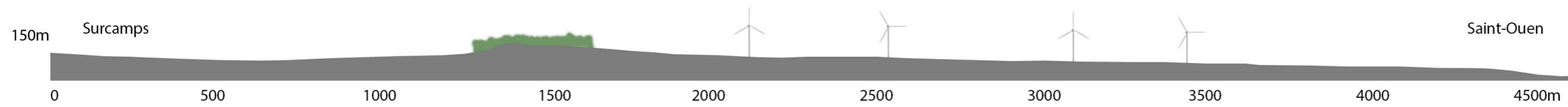
Depuis la sortie sud de Surcamps (PDV 52), l'impact est moins important concernant la variante 2, le parc étant plus groupé et masqué par les bois.

On constate sur les coupes altimétriques ci-contre que la variante 2 permet un recul conséquent par rapport à Surcamps, tout en tirant de la topographie qui masque les éoliennes.





Coupe altimétrique variante 1



Coupe altimétrique variante 2

Synthèse du choix de la variante

	Variante 1	Variante 2
Enjeux	Qualification de l'impact	
Intervisibilité parcs éoliens	Moyen	faible
Habitat	Moyen	faible
MH	Faible à nul	Faible à nul
Paysages emblématiques	Faible	Faible

Les enjeux liés aux MH et aux paysages emblématiques sont faibles à nuls dans les deux variantes.

Le choix de la variante 2 permet de réduire à un niveau faible l'impact lié à l'habitat et à l'intervisibilité avec les parcs éoliens.

3 - EVALUATION DES IMPACTS DU PARC SEPE LA GRANDE CAMPAGNE

Méthodologie des photomontages

Les simulations photographiques sont réalisées à partir de photographies originales prises sur le terrain et à l'aide du module Photomontage du logiciel Windpro (version 2.9). Ce logiciel permet de simuler de manière précise la localisation et la perception du futur projet à partir de plusieurs données :

- Coordonnées de la prise de vue
- Direction et angle de la photographie (calage à partir d'éléments du paysage)
- Focale de la prise de vue (50 mm)
- Caractéristiques des éoliennes (coordonnées, hauteur au sol, hors-sol, modèle)
- Hauteur de la prise de vue
- Caractéristiques météorologiques (position et intensité du soleil, direction du vent...).

Les simulations sont réalisées afin de donner un effet réaliste mais aussi une perception maximisée. Les rotors sont donc orientés selon la direction du parc éolien projeté au moment de la photographie quand celui-ci est visible, et les éoliennes sont représentées de face c'est-à-dire dans la configuration visuelle la plus impactante, quand le parc projeté n'est pas visible. Les éoliennes ont également été contrastées ou maximisées sur certaines visualisations afin de les rendre plus perceptibles.

Méthodologie des panoramiques

Les panoramiques sont constitués dans l'objectif de permettre une vision générale de l'environnement du parc éolien (habitat, infrastructures, patrimoine, autres parcs éoliens...). L'angle du panoramique est de 180 degrés pour embrasser la plus large vue du paysage.

Les panoramiques présentés dans cette partie de l'étude ont été réalisés par Ostwind. Ils sont des assemblages de plusieurs photographies prises par Ostwind avec un appareil photo numérique.

Un photomontage en effet réel est également intégré.

Méthodologie des photomontages montrant l'impact réel

Afin de donner un meilleur aperçu de l'impact visuel du parc éolien, Ostwind a réalisé des simulations montrant ce que l'observateur percevra en réalité.

Les photomontages montrant l'impact réel ont été réalisés de telle manière à simuler ce qu'un observateur percevra en réalité sur le terrain.

Les calculs ont été réalisés dans l'hypothèse où le lecteur tient l'image à 40 cm de ses yeux.

La taille des éoliennes de l'image a été calée de telle manière à ce qu'elle corresponde à ce que l'observateur verra réellement sur place.

Les projets éoliens accordés mais non encore construits ont été pris en compte dans l'ensemble des photomontages présentés. Ils ont été simulés de la même manière que les éoliennes du projet en utilisant les modèles d'éoliennes correspondant aux éoliennes de ces parcs.

Lorsque le parc est représenté «en filaire» sur la simulation, c'est à dire qu'il ne sera pas visible, il ne fait pas l'objet d'une représentation en impact réel.

Définitions et codes utilisés sur les photomontages

Concernant les termes utilisés, les principales définitions sont les suivantes :

Pour le champ de vision de l'œil humain, on parle d'angle d'observation, qui couvre environ 60° dans le plan horizontal. C'est cet angle qui sert de référence pour la focale « normale » pour le format considéré. L'œil balaye le champ sans arrêt, l'impression visuelle résulte donc de la comparaison permanente de différents champs vers lesquels l'œil se tourne.

Si l'angle est supérieur à 60°, on parle d'angle de perception où l'œil a une sensibilité aux mouvements et à la lumière qui atteint presque les 180°. Pour une bonne perception de deux éléments séparés de plus de 60°, l'observateur doit tourner la tête.

Parmi les caractéristiques énumérées pour chaque photomontage, « l'éolienne visible la plus proche » est indiquée, ainsi que la distance à laquelle elle se trouve de la prise de point de vue.

Les photomontages «AVANT» montrent le paysage tel qu'il est actuellement.

Les photomontages «REALITE AUGMENTEE» montrent les éoliennes projetées en magenta. Les éoliennes projetées, accordées et en instruction, apparaissent sur ces photomontages. Est également indiquée la portion de panorama qui figurera dans l'impact réel,

pour permettre de le resituer dans son contexte global.

La légende ci-contre a été définie pour repérer les autres parcs et projets éoliens accordés apparaissant sur les photomontages.

Chaque planche de point de vue présente une carte sur la base d'une carte IGN 25 000 qui situe de manière précise l'endroit de la prise de vue.

L'évaluation des impacts du parc SEPE La Grande Campagne se fera suivant 4 axes d'étude définis par les enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial. Les points de vue énumérés ci-dessous (44) ont été choisis comme illustrant au mieux l'évolution du paysage.

INTERVISIBILITE ENTRE LES PARCS EOLIENS EXISTANTS ET A VENIR : PM 13, 15, 20, 31, 72, 81, 105

RISQUE D'ENCERCLEMENT ET IMPACT SUR L'HABITAT : PM 10, 30, 38, 42, 44, 45, 49, 52, 53, 65, 70, 72, 92, 93, 94, 97, 98, 99, 104, 105, 126, 127, 128

RISQUE DE COVISIBILITE VERS ET DEPUIS LES MONUMENTS HISTORIQUES : PM 6, 8, 16, 26, 27, 106, 109, 110, 122, 130, 113, 123

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES VALLEES : PM 23, 24, 62, 82

RISQUE DE COVISIBILITE DEPUIS LES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES : PM 4, 81, 111, 115

Il s'agit dans ce chapitre de décrire le nouveau paysage créé en implantant les 4 éoliennes du parc SEPE La Grande Campagne (cf commentaires du carnet de photomontages).





PARCS EDIFIES	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Moulin de Froidure	Construit	6	MM82 - 121m	E1
Allery Parc de la Haute Borne	Construit	2	E82 - 126m	E2
Monts-Bergeron I	Construit	5	MM82 - 121m	E3
Monts-Bergeron II	Construit	6	MM82 - 121m	E4
Plaine du Montoir	Construit	6	MM92 - 126m	E5
Miroir	Construit	11	V90 - 125m	E6
Parc du Moulin Prouville	Construit	14	V90 - 125m	E7
Parc éolien de Long Champs	Construit	5	Ecotecnia 80 1,6 - 110m	E8
Parc du Magrémont	Construit	11	N90 - 125m	E9
Parc éolien d'Erelia Group à Hangest-sur-Somme	Construit	10	MM92 - 146m	E10
Haut Plateau Picard à Quesnoy-sur-Airaines	Construit	24	SWT-2.3-101 - 150m	E11
Montagne-Fayel	Construit	6	V90 - 125m	E12
Vallée Madame	Construit	5	E82 - 126m	E13
Parc du Mont en Grains	Construit	6	V100 - 130m	E14
Parc de Saint-Arnaud	Construit	2	Vensys 82 - 125m	E15
Parc éolien de la Tourette	Construit	4	Nordex N90 - moyeu 80m	E16
Parc éolien de Saugueuse	Construit	4	125m en bout de pale	E17
Parc éolien de Saint Riquier IV	Construit	6	E70 - 99m	E18
SEPE Grand Champs	Construit	4	V90 - 105m	E19
SEPE Alemont	Construit	1	V90 - 105m	E20

PARCS ACCEPTES	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Parc de l'Alemont	Accepté	13	E82 - 126m	A1
Parc de l'Hommelet	Accepté	12	151m de E5 à E12 et 181m de E1 à E4	A2
SEPE LE CROCQ SEPE LES BAQUETS	Accepté	7	V112 - 119m	A3
Parc éolien des Aquettes	Accepté	8	110m au moyeu, 175m en bout de pale	A4
Parc éolien de Berneuil	Accepté	3	125m en bout de pale	A5
Parc éolien de Senev Agenville	Accepté	2	V90 - 90m	A6
Parc éolien de Prouville III	Accepté	3	rotor 100m, moyeu 80m	A7
Parc de Luynes	Accepté	3	N117, 180m en bout de pale	A8

PARCS EN INSTRUCTION	Etat	Nb d'éoliennes	Type de machines	N° identification
Parc de Luynes	déposé DAU	8	N117, 180m en bout de pale	I1
SEPE Les Crupes	déposé DAU	4	V112 - 119m	I2
Parc éolien de Warlus	déposé DAU	6	150m 2,5 MW	I3
SEPE La Croix Florent	déposé DAU	4	V112 - 94m	I4
Parc éolien de Riencourt	déposé DAU	10	150m en bout de pale - 90m au moyeu	I5

LEGENDE DES PHOTOMONTAGES

Légende des parcs éoliens en instruction, existants, accordés et projetés

	SEPE La Grande Campagne
	Parcs édifiés
	Parcs acceptés
	Parcs en instruction

CARTES DES POINTS DE VUE (Ostwind)

